AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C1690**
FR0013318813-FS0811

24 octobre 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**PARAGON ID**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 octobre 2023, la société de droit anglais Grenadier Holdings Limited[1] a déclaré avoir franchi en hausse, de concert avec la société GIML Investments 3 Limited[1], le 23 octobre 2023, le seuil de 95% du capital de la société PARAGON ID, et détenir de concert 1 884 596 actions PARAGON ID représentant 3 476 199 droits de vote, soit 95,02% du capital et 94,70% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions PARAGON ID sur le marché, effectuée par Grenadier Holdings Limited dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Grenadier Holdings Limited sur les titres de la société PARAGON ID[3].

_____

[1] Société de droit anglais contrôlée au plus haut niveau par M. Patrick Crean.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 983 403 actions représentant 3 670 685 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment D&I 223C1459 du 20 septembre 2023.